

l'interrègne qui a suivi la mort des deux premiers Gordiens et précédé l'élection de Maxime et Balbin comme empereurs.

P. 95. E. Riess. **130**) Le texte n° 129, qu'il faut lire comme suit, se compose de deux hexamètres dactyliques :

*Ignē create Liber, dextra servate Tonantis,  
et deus in deo gaudet Semeleia mater.*

Cf. L. Leschi, *Bull. archéol. du Comité*, Comm. de l'Afrique du Nord, février 1948, p. xv-xvii.

P. 396. M. Renard. **131**) Dans L. Chatelain, *Inscr. lat. du Maroc*, n° 6, l. 6, compléter *quotiens-[cum]q[ue]*.



MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, LVIII, 1941-1946.

P. 9-42. R. Bloch. Fouilles dans la vallée du Chélif.

P. 17-21 avec fig. A 3 kilomètres des Attafs, sur la rive gauche du Chélif. Révision d'un fragment du linteau à peu près complet à droite qui couronnait jadis la porte orientale des *Tigava castra* Reisser, *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. d'Oran*, 20<sup>e</sup> anniversaire, 1878-1898, p. 221).

**132)**

..... uexilla TIO LEG  
..... muros ET PORTAS  
..... a fundamentis DE  
..... trib. pot. uī COS Iii  
..... baio pVDENTE

**134)** POLYSTEFANVS  RATIONIS EST  ARCHEVS

Selon l'auteur, Polystefanus et Archeus seraient des noms de

Rapprocher des inscriptions qui figuraient au-dessus des portes de l'enceinte de *Rapidum* (*C. I. L.*, VIII, nos 20834 et 20835), lesquelles datent sans doute de 167 ap. J.-C. Ce serait la même année que Sex. Baius Pudens, procureur de Maurétanie césarienne, aurait fait construire les *Tigava castra*; la l. 4 se rapporterait à Lucius Verus.

P. 37-41. Dans la ville de *Tigava*, sur la rive droite du Chélif. Dalle de marbre. Épitaphe, peut-être chrétienne, datée de l'année 315 de la province, soit de 354 ap. J.-C.

Comprendre ainsi le début :

**133)** *Memori(a)e Aureli(a)e Tisticiae qui (= quae) i(n)slil(u)il sepultura(m) et solum. Mihi feci*, etc. (c'est le fils de la morte, Peregrinus, qui parle ici et dans la suite).

P. 45-50 avec pl., p. 88-92, p. 98-101. G. Picard. A Ellès. Inscription sur mosaïque, au-dessus d'un tableau représentant deux Centaures soutenant une couronne au-dessus de Vénus (*Ann. épigr.*, 1942-1943, n° 56).

chevaux de course, comme ceux qui désignent deux autres che-